

# L'écoute Gretzoise

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

n°124

JUILLET - AOÛT  
SEPTEMBRE 2020



## UN GRAND MERCI

A TOUS LES AGENTS MUNICIPAUX ET DU CCAS ET A TOUS LES ABSENTS DE LA PHOTO  
POUR LEUR MOBILISATION PENDANT LE CONFINEMENT



PUB

## SOMMAIRE

4 - 5 | **ACTUALITÉS**

6 | **INFOS COVID-19**

7 - 8 | **INFOS PRATIQUES**

9 | **BIENVENUE**

10 | **EN BREF**

11 - 12 | **HOMMAGES**

13 - 16 | **ÉLECTIONS  
MUNICIPALES**

17 - 18 | **AGENDA**

19 | **CADRE DE VIE**

20 - 22 | **RÉTROSPECTIVE**

23 - 26 | **ZOOM**

27 | **ÉTAT CIVIL**

Trimestriel d'informations  
de la ville de Gretz-Armainvilliers

**Directeur de la publication :** Jean-Paul Garcia

**Rédacteur en chef :** Isabelle Lenoir

**Tirage :** 3 800 exemplaires

**Photo de couverture :**

Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui, par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés, industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.



**Conception & réalisation :**

EMS - Études, méthodes & stratégies

**Email :** ems38@orange.fr

Dépôt légal 3<sup>ème</sup> trimestre 2020

Photos et droits réservés à la Mairie



## UN GRAND MERCI,

**A**tous les employés municipaux et à ceux du centre d'action sociale communal mobilisés pendant le confinement pour leur engagement, leur solidarité, leur professionnalisme, dans cette période exceptionnelle ils ont été indispensables pour le respect des mesures sanitaires liées au COVID. Ils ont apporté leur soutien à nos concitoyens les plus fragiles, ont géré les différentes mesures administratives préconisées par l'Etat, assuré une continuité des services municipaux, soutenu les personnes âgées en faisant des livraisons de courses à leurs domiciles, assumé l'accueil périscolaires des enfants des personnels de santé et ceux indispensables pour les services de l'Etat, maintenu la propreté de la ville, déployé des moyens de prévention, ceci et bien d'autres actions.

Suite au déconfinement, nos agents ont continué à remplir pleinement les missions qui leur ont été confiées. Ceci doit être souligné et nous tenions à vous en informer.

Je n'oublie pas de remercier aussi les professionnels de santé de notre ville et d'ailleurs, comme les commerçants et leurs employés, essentiels à la vie de tous les jours de nos concitoyens. Tous les services de sécurité, de secours et incendies doivent être remerciés. Nos citoyens engagés et responsables, tous ceux qui ont continué à respecter le confinement et qui ont montré de la solidarité, un grand merci.

Enfin, je remercie les anciens élus et ceux du nouveau conseil municipal présents et disponibles pour gérer notre quotidien.

Entre temps, je tenais à vous remercier au nom de notre équipe municipale pour votre confiance lors des élections municipales.

Notre quotidien a été bouleversé et je crois le restera pour un bon moment. Les vacances ont commencé et nous ne connaissons pas encore les modalités de la reprise scolaire et professionnelle de la rentrée en septembre.

Nonobstant la vie continue, des travaux pendant la période estivale sont en cours ou vont débiter. Je veux parler de la continuité des travaux sur le parc de la médiathèque, l'aménagement des trottoirs avenue des bois et avenue des bruyères, les pistes cyclables entre Gretz et Tournan, la réfection de la toiture et l'isolation de la salle polyvalente du Mesnil, et bien d'autres encore.

*J'espère que vous passerez, malgré des conditions contraintes, de bonnes et reposantes vacances. En attendant, je vous prie de croire en mes amicales salutations.*

**Jean-Paul GARCIA ROBIN**  
Maire de Gretz-Armainvilliers

## CONSEIL MUNICIPAL

### DU 28 MAI 2020

#### PRINCIPALES DÉCISIONS

##### Election du Maire

###### A obtenu :

- Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN :  
29 voix/29

##### Election des adjoints au Maire

Le Conseil municipal, après avoir reçu la liste de :

- Monsieur Claude MONGIN  
(Union Gretzoise)

**A procédé** à l'élection des adjoints selon les dispositions de l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

A déduire (bulletins blancs ou nuls) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

A obtenu :

- Liste Claude MONGIN (Union Gretzoise) :  
29 voix/29

Ont été proclamé(s) adjoints au Maire et immédiatement installés :

Monsieur Claude MONGIN

Madame Nathalie SPRUTTA-BOURGES

Monsieur Patrick GIOVANNONI

Madame Isabelle LENOIR

Monsieur Olivier MATHEROT

Madame Isabelle MASSON

Monsieur Arnaud SEVESTE

Madame Harmonie DA SILVA PEREIRA

## CONSEIL MUNICIPAL

### DU 17 JUIN 2020

#### PRINCIPALES DÉCISIONS

##### Rapport d'orientation budgétaire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a pris acte** de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour l'année 2020 intervenu sur la base du rapport d'orientation budgétaire présenté.

##### Délégation d'attribution du conseil municipal au Maire

Par décision du Conseil municipal, **adoptée** à l'unanimité des votants, pour la durée du mandat, et par délégation du Conseil municipal.

##### Indemnités de fonction des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation

Le Conseil municipal **a décidé**, à l'unanimité, d'attribuer aux adjoints au Maire et conseillers municipaux titulaires d'une délégation des indemnités de fonction.

##### Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a approuvé** la convention unique annuelle 2020 relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne et a autorisé le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

##### Approbation du plan de zonage des eaux pluviales

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a approuvé** le plan de zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune.

##### Garantie d'emprunts accordée à la société 3 F Seine-et-Marne : avenant de réaménagement

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a accepté** d'accorder la garantie communale à la Société 3F Seine-et-Marne pour la réhabilitation de logements situés rue des Druides et du Vieux Moulin à hauteur de 30% des prêts réaménagés.

##### Accueil de loisirs sans hébergement : gratuité des prestations pour les enfants des personnels mobilisés durant la crise sanitaire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a décidé** de faire bénéficier de la gratuité des prestations les familles des professionnels mobilisés durant la crise sanitaire.

##### Votes des comptes de gestion de l'exercice 2019

Compte de gestion de la commune – exercice 2019

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a déclaré** que le compte de gestion de la commune, dressé par le receveur pour l'année 2019, n'appelait ni observation, ni réserve.

##### Compte de gestion de l'assainissement – exercice 2019

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a déclaré** que le compte de gestion de l'assainissement, dressé par le receveur pour l'année 2019, n'appelait ni observation, ni réserve.

Le Conseil municipal **a désigné**, à l'unanimité, Monsieur Gérard VACHER en tant que président de séance pour les votes du compte administratif de la commune et du compte administratif de l'assainissement.

##### Votes des comptes administratifs de la commune – exercice 2018

Compte administratif de la commune – exercice 2019

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal **a adopté**, par 28 voix pour, le compte administratif 2019 de la commune qui s'établit comme suit :

##### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 9 759 415.49 euros

Recettes : 10 716 551.54 euros

Solde excédentaire n-1 : 2 725 796.12 euros

Solde excédentaire : 3 682 934.17 euros

##### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 2 698 776.33 euros

Recettes : 4 043 940.30 euros

Solde excédentaire n-1 : 354 291.06 euros

Solde excédentaire : 1 345 163.97 euros

### **Compte administratif de l'assainissement exercice 2019**

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal **a adopté**, par 28 voix pour, le compte administratif 2019 de l'assainissement qui s'établit comme suit :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 162 243.36 euros

Recettes : 191 821.91 euros

Solde excédentaire n-1 : 83 859.60 euros

Solde excédentaire : 113 438.15 euros

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses : 115 660.62 euros

Recettes : 56 243.70 euros

Solde excédentaire n-1 : 1 044 292.04 euros

Solde excédentaire : 984 875.12 euros

### **Affectations des résultats des comptes administratifs 2019**

#### Affectation des résultats 2019 : commune

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a décidé** de l'affectation du résultat du compte administratif de la commune 2019 comme suit :

- Affectation en report de fonctionnement sur budget 2020 : 1 982 561,13 euros
- Affectation en report d'investissement sur budget 2020 : 1 345 163,17 euros

#### Affectation des résultats 2019 : assainissement

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a décidé** de l'affectation du résultat du compte administratif de l'assainissement 2019 comme suit :

- Affectation en report de fonctionnement sur budget 2020 : 113 438,15 euros
- Affectation en report d'investissement sur budget 2020 : 984 875,12 euros

### **Utilisation du fonds de solidarités de la région Île-de-France – année 2019**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a pris acte** de l'utilisation de la dotation 2019 du « Fonds de solidarité de la région Île-de-France » d'un montant de 404 274 euros.

### **Vote des impositions**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a décidé** de reconduire pour 2020, les taux communaux d'imposition 2019. Les taux s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation : 20,13%
- Taxe sur le foncier bâti : 18,63%
- Taxe sur le foncier non bâti : 40%

### **Subventions annuelles de fonctionnement attribuées aux associations pour l'année 2020**

Le Conseil municipal **a fixé**, dans les conditions précisées ci-dessous, les montants 2020 des subventions de fonctionnement annuelles accordées aux associations suivantes :

- Amicale des Anciens Combattants : 642 euros (unanimité)
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Tournan : 175 euros (unanimité)

- Association pour le don du sang bénévole de Gretz-Tournan : 115 euros (unanimité)
- Apprendre, comprendre, écrire et lire – ACEL : 3 000 euros (unanimité des votants)
- Association Le Hérisson : 1 723 euros (unanimité)
- Association Pêche gretzoise : 773 euros (unanimité)
- Club de pétanque : 433 euros (unanimité)
- Club des Amis de la FNACA : 585 euros (unanimité)
- Club du temps retrouvé : 2 500 euros (unanimité des votants)
- Club philatélique : 500 euros (unanimité des votants)
- Créer Arts Mains Passions : 800 euros (unanimité)
- Croix-Rouge Française : 1 255 euros (unanimité)
- GTO Rugby : 6 763 euros (unanimité)
- Maison de la Culture et des Loisirs : 25 600 euros (unanimité des votants)
- Secours Populaire Français : 400 euros (unanimité)
- Société de Gretz-Armainvilliers et des amis de la forêt d'Armainvilliers : 2 600 euros (unanimité des votants)
- Foyer socio-éducatif du collège Hutinel : 1 050 euros (unanimité)
- Toutatrac : 2 000 euros (unanimité)

### **Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2020 à l'Association Musicale du Val des Dames (AMVD) dans le cadre d'une convention d'objectifs pluriannuelle**

Le Conseil municipal, par 27 voix pour, **a approuvé** la convention triennale d'objectifs et de moyens entre la commune et l'Association Musicale du Val des Dames et l'attribution à l'association, pour l'année 2020, d'une subvention de fonctionnement de 37 000 euros.

### **Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2020 à l'Association Sporting-Club Gretz-Tournan (SCGT) dans le cadre d'une convention d'objectifs pluriannuelle**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a approuvé** la convention triennale d'objectifs et de moyens entre la commune et l'association Sporting-club Gretz-Tournan et l'attribution à l'association, pour l'année 2020, d'une subvention de fonctionnement de 92 600 euros.

### **Bons sportifs et culturels Année scolaire 2020/2021**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **a décidé** d'accorder aux enfants et adolescents domiciliés dans la commune et scolarisés en grande section de maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ainsi qu'aux jeunes Gretzois de moins de 18 ans au 31 août 2021 ne percevant pas de salaire, deux bons « culturels et sportifs » utilisables pour

le règlement des adhésions et/ou cotisations auprès d'une association sportive ou culturelle subventionnée par la commune ou attachée aux piscines d'Ozoir-la-Ferrière ou Fontenay-Trésigny ; le règlement de l'adhésion à l'association VSOP (section escrime) , à l'association sportive du collège Hutinel ; pour participer à l'acquisition de cartes d'abonnement après de la piscine de Fontenay-Trésigny ou au financement de l'apprentissage de l'équitation, sous réserve de la reconduction de l'accord conclu avec certains centres équestres des environs.

Le Conseil municipal **a ensuite fixé**, à l'unanimité, à respectivement 40 euros et 20 euros la valeur de chacun de ces bons pour l'année scolaire 2020/2021.

### **Bons pour l'achat de fournitures scolaires – Année 2020/2021**

Le Conseil municipal **a décidé**, à l'unanimité, d'accorder aux enfants domiciliés dans la commune et fréquentant les établissements d'enseignement secondaire, publics ou privés, entre la 6ème et la 3ème ainsi que les LEP section CAP, un bon de fournitures scolaires utilisable auprès des commerçants de la commune et de l'association du collège Hutinel et **a fixé** à 38 euros la valeur de ce bon pour l'année scolaire 2020/2021.

### **Titre de transport Imagine'R Participation de la commune pour l'année scolaire 2020/2021.**

Le Conseil municipal **a décidé**, à l'unanimité, pour l'année scolaire 2020/2021, de participer financièrement à l'acquisition de la carte Imagine'R pour tous les collégiens, lycéens et étudiants âgés de moins de 21 ans au 31 décembre 2020, domiciliés dans la commune, pouvant bénéficier de ce titre de transport et qui en feront la demande et a fixé, à l'unanimité, comme suit le montant de la participation communale à l'acquisition de la carte Imagine'R, pour l'année scolaire 2020/2021 :

- Collégiens : 55 euros
- Lycéens et étudiants : 200 euros

### **Votes de budgets primitifs 2020 : commune et assainissement**

#### **Budget primitif 2020 : commune**

Le conseil municipal **a adopté**, à l'unanimité, le budget primitif 2020 de la commune arrêté en dépenses et en recettes à :

**Fonctionnement** : 12 677 278.14 euros

**Investissement** : 5 562 482.65 euros

#### **Budget primitif 2020 : assainissement**

Le conseil municipal **a adopté**, à l'unanimité, le budget primitif 2020 de l'assainissement arrêté en dépenses et en recettes à :

**Fonctionnement** : 314 828.15 euros

**Investissement** : 1 218 761.12 euros

# COVID 19

La municipalité a décidé pendant la pandémie, d'acheter des masques en tissu aux normes AFNOR afin d'assurer la protection sanitaire des Gretzois de plus de onze ans. Elle a décidé d'acheter 12 000 masques lavables et réutilisables ; le conseil départemental a aussi apporté sa contribution en nous livrant au départ plus de 7000 masques. Cela a permis lors du week-end du 9 et 10 mai ainsi qu'à la mi-juin de pouvoir distribuer au total 3 masques par citoyens de plus de 11 ans soit directement soit dans les boîtes aux lettres.

Tout le nouveau conseil municipal issu des élections a œuvré dans ces distributions. Nous avons été aidé en cela par de nombreux bénévoles, qui malgré des conditions difficiles ont fait un travail remarquable. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement et les féliciter pour leur civisme : Mesdames Nadine Debest, Isabelle Gérard, Nathalie Toty, Manon Gaudin, Sophie Pothier, Monique Mollicone, Caroline Eicher, Catherine Beaujeault, Christine Leveugle, Nadine Giovannoni, Bernadette Taurand,

Sandrine Giudicelli, Sylvie Mongin, Andréa Bourges, Messieurs Gérard Choulet, Jean-François Taurand, Loris Hascoët, Laurent Hascoët, Sébastien Eicher, Joël Badoz-Griffond, Renaud Trangosi, Hugo Seveste, Romain Leydier, Thomas G-B, Pierre Zuccolo, Martin Préaubert.

Et l'association Echanges de connaissance pour la confection de masques en tissus au prix d'un euros.

Certains nous ont accompagné pendant les premières heures du confinement afin de nous fournir du matériel indispensable pour les services communaux et pour des professionnels de santé de notre ville. Je tiens à remercier la pharmacie principale (Monsieur et Madame Gillard), la pharmacie Victor Hugo (Madame Minil) pour leur aide à l'acquisition des masques en tissu manquants pour la population. Monsieur Fernandes Lopez Antonio Manuel, les entreprises Bonny, Kaufmann & Braud, le groupe Edouard Denis pour leurs fournitures de masques et des vêtements de protection.

**COVID-19** PRÉVENTION

**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Lavez-vous régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetable
- Si vous êtes malade portez un masque chirurgical jetable

**RESPECTEZ UNE DISTANCE D'UN MÈTRE**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) 0 800 130 000 (appel gratuit)

## PROPRETÉ ET DÉPÔT SAUVAGE

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE



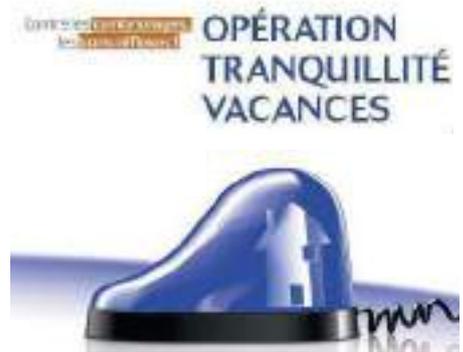
Afin de lutter contre les incivilités liées aux dépôts sauvages, agissons ensemble.

Chaque mois, et d'autant plus à l'approche des beaux jours, certains particuliers et des professionnels participent aux amoncellements, restes de chantier et autres dépôts, de déchets sur les trottoirs et dans la nature. Ces dépôts sauvages sont strictement interdits pour des questions d'hygiène et de salubrité publique. Cette forme d'incivilité a bien évidemment un coût pour la collectivité, donc pour le contribuable.

Attention : le dépôt sauvage d'ordures ou de déchets constitue une infraction de 5ème classe, sanctionnée par une amende pouvant aller jusqu'à 1500€. Elle peut aussi faire l'objet d'un passage au tribunal.

Pour la commune de Gretz-Armainvilliers, il faut attendre le 1er vendredi de chaque mois pour déposer vos encombrants. N'oubliez pas de déposer vos différents objets la veille au soir. Pour plus d'informations concernant les objets encombrants que vous avez le droit de déposer sur les trottoirs, vous pouvez consulter le site du Sietom77.

En dehors du 1er vendredi de chaque mois, si vous ne souhaitez pas attendre ou si vos déchets ne sont pas autorisés, vous devrez vous rendre en déchetterie aux jours et heures d'ouverture : les horaires et le règlement sont disponibles sur le site du Sietom77.



Afin d'éviter les mauvaises surprises au retour de vacances et de quitter la maison pour la saison estivale en toute sérénité, pensez à vous inscrire auprès de la police municipale. En cas d'absence, grâce au programme gratuit, Opération Tranquillité Absence, mis en place à Gretz-Armainvilliers, notre police de proximité est à votre disposition afin de solliciter une surveillance de votre domicile.

De cette manière, en cas d'absence prolongée durant l'été, ou même dans l'année, vous pouvez demander une surveillance de votre domicile. Il suffit de fournir une fiche de renseignements concernant les caractéristiques de votre logement, appartement ou maison, notamment les systèmes d'alarmes et si une personne de votre entourage ou un tiers ouvre les volets de temps en temps, par exemple.

Ce formulaire est disponible en mairie ou au poste de Police aux heures d'ouverture ou bien téléchargeable directement sur le site internet de la ville :

<http://www.gretz-armainvilliers.fr/securite.html> .

**Police Municipale  
de Gretz-Armainvilliers :**  
69 rue de Paris – 01 64 42 83 32

## TRAVAUX SUR LA LIGNE DU RER E



Dans le cadre du prolongement du RER E vers l'ouest, jusque Nanterre et Mantes-la-Jolie, une nouvelle étape de travaux sera entreprise cet été du 15 juillet au 30 août.

Les travaux auront lieu dans le tunnel entre les stations Magenta et Haussmann St-Lazare. De cette manière pendant la période des travaux, les gares de Magenta et Haussmann St-Lazare seront fermées. Tous les trains du RER E seront au départ et à l'arrivée de la Gare de l'Est.

A l'heure de pointe, la circulation sera allégée avec seulement 1 RER sur 2 du lundi au vendredi : de 6h30 à 9h30 en direction de Paris et de 16h30 à 20h au départ de Paris.

Vous pouvez dès à présent retrouver les fiches horaires en ligne sur le site Transilien.com et sur l'assistant SNCF, l'application qui permet de vous abonner aux alertes info de votre ligne.

## LE NOUVEAU PASS NAVIGO JUNIOR



Île-de-France Mobilités poursuit la mise en cohérence des tarifs des transports en Île-de-France afin de lutter contre les inégalités territoriales.

Dès la rentrée prochaine, les Franciliens de 4 à 11 ans pourront bénéficier d'un Pass Navigo Junior à 24€ par an\*.

*\*Les transports sont gratuits pour tous les enfants de moins de 4 ans.*

Il manquait quelque chose pour les enfants de maternelle et d'élémentaire. L'annonce de cette nouveauté a été annoncée en janvier dernier par la présidente d'Île de France Mobilités, Valérie Péresse. L'objectif est de lutter contre la fraude en habituant les usagers, dès le plus jeune âge, à valider leur titre de transport, d'agir en

faveur de l'environnement en incitant les familles à prendre les transports en commun et de favoriser la mobilité du plus grand nombre de famille, notamment le week-end.

Ce sont près de 9000 écoliers/enfants de Seine-et-Marne qui sont concernés par le nouveau Pass Navigo Junior. Il s'agit d'une carte qui permettra de circuler sur tous les transports en commun de la région, comme la carte ImagineR, mais à un prix beaucoup plus bas : 24 euros par an, soit environ le prix d'un ticket de métro par mois. Cette nouvelle carte sera disponible à partir du 1er septembre 2020. Pour obtenir la nouvelle carte Pass Navigo Junior, il faudra s'inscrire sur le site ImagineR.

## DANGER, PESTICIDES !



Pour protéger votre santé, celle de vos proches et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques a évolué.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la loi Labbé précise qu'il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Vous pouvez rapporter vos produits toxiques à la déchetterie qui se chargera de leur destruction.

## DON DU SANG, LE DON QUI SAUVE DES VIES



**Le don de sang est la forme de don la plus courante.**

Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang – globules rouges, plasma et plaquettes – qui sont ensuite séparés. Le don du sang est un véritable acte de solidarité notamment pour les personnes malades. Il s'agit d'un don anonyme et gratuit.

**Comment se passe le don de sang ?**

La quantité de sang prélevée varie entre 450 ml et 480 ml, en fonction du poids du donneur. L'acte de prélèvement sanguin lui-même ne dure que de 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien pré don, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes.

**Qui peut donner ?**

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale (tutelle) et reconnue apte à l'issue de l'entretien pré don peut donner son sang. Les donneurs de groupe O négatif sont particulièrement recherchés car leurs globules rouges peuvent être transfusés à tous les patients. Mais les donneurs de tout groupe sanguin sont les bienvenus.

**Un acte sécurisé**

Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur. L'entretien pré don permet de s'assurer que le prélèvement ne présente aucun risque. Le don est supervisé par un personnel médical expérimenté et le matériel de prélèvement utilisé est stérile et à usage unique. Lors du dernier passage de l'Établissement Français du Sang à Gretz-Armainvilliers, avec la participation de l'ADSB, à la Maison de la Culture et des Loisirs en février dernier, 94 personnes se sont présentées pour donner leur sang dont 10 nouveaux donneurs.

## BIENVENUE



**▶ Döner Burger**  
**35 Boulevard Victor Hugo**  
**01 71 30 60 22**  
 Ouvert du Lundi au Samedi de 11h30 à 22h  
 Fermé les dimanches et jours fériés



**▶ DDC David Denis Couverture**  
**12 bis rue de Paris**  
**01 60 07 43 39 - 06 06 96 80 70**  
 Horaires : du lundi au vendredi sur RDV  
 Le samedi, de 9h à 16h



**▶ Fruit'Ali**  
**50 boulevard Victor Hugo**  
**09 81 63 32 00**  
 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
 et de 15h30 à 19h - Ouvert le samedi de 9h à 19h30  
 Ouvert le Dimanche de 9h à 13h - Fermé le Mercredi



**▶ La Centrale du Store**  
**51 rue de Paris**  
**01 64 25 75 91**  
 Horaires : du lundi au jeudi et le samedi, de 9h30 à 12h30  
 et de 14h à 19h  
 Le vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30



**▶ L'Atelier de Marie**  
 Centre de prestations et de formations  
 esthétiques nouvelle génération  
**2 rue Gambetta**  
**06 45 58 92 94**  
 Horaires : Toute la semaine, uniquement sur RDV



**▶ Casa Pais**  
 Churrasqueira et spécialités portugaises  
**41 rue de Paris**  
**01 75 98 50 80**  
 Horaires : du lundi au samedi, de 11h à 14h et de 18h à  
 21h30 - Le dimanche de 11h à 14h - Fermé le mercredi

## MÉDIATHÈQUE – SEMENCES À PARTAGER !

Pour les amateurs de jardinage, la grainothèque de Gretz-Armainvilliers refait son retour à la médiathèque après un long moment d'absence !



Quelques explications pour les novices du jardin. Une grainothèque est un système d'échange de semences ou de graines entre particuliers par l'intermédiaire d'un lieu public, autrement dit une plateforme d'échange, source d'interactivités entre les individus. La grainothèque répond à plusieurs objectifs et valeurs citoyennes avec au cœur un intérêt commun : la nature et le partage.

Le public est libre de déposer des graines de fruits, de fleurs ou de légumes et de les échanger gratuitement. La seule règle principale à respecter est de ne pas introduire de semences achetées ou non-reproductibles. Le principe est simple. Le visiteur récupère tout type

de graines, il les sème dans son jardin pour en récolter de nouvelles et les troquer de nouveau à la grainothèque et échanger de cette manière avec les membres de la communauté. Faire ses graines, au lieu de les acheter, c'est d'une certaine manière joindre l'utile à l'agréable, échapper aux semences parfois chimiques et appréhender son approche de la nature et de son potager. Ce principe vise aussi à lutter contre la standardisation des semences et l'effondrement de notre biodiversité cultivée. Elle permet à terme de favoriser la démarche personnelle dans la sphère privée et de développer la sensibilité à la permaculture au cœur de nos jardins.

La médiathèque est de par sa nature et ses missions un lieu de promotion de l'économie du partage, les bibliothécaires proposent ainsi au public des ressources documentaires pour accompagner le visiteur dans son apprentissage du jardinage éco-citoyen. Ces éléments complémentaires pour accompagner le public dans sa démarche écologique et citoyenne s'exprime à travers un fonds documentaire sur le jardinage, des livres de conseils, sur les plantes, les bonnes pratiques, etc. Les bibliothécaires ont mis en place un outil indispensable dans une période où les enjeux environnementaux sont désormais cruciaux. A travers cette grainothèque, les habitants de Gretz et des alentours ont l'opportunité de connaître la grande variété du monde végétal notamment le jeune public.



## TRAITEMENT CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Ce printemps la Ville a programmé une intervention par épandage sur la totalité des arbres infestés par les chenilles processionnaires.



Une entreprise spécialisée dans le traitement de cet indésirable a réalisé cette opération pour éviter toute contamination des massifs et éviter

un risque sanitaire pour le public.

Pour rappel, la chenille processionnaire se retrouve principalement dans les pins et les massifs forestiers. Cette chenille se déplace en groupe et en file indienne lorsqu'elle descend des arbres pour s'enterrer. Elle se nourrit

principalement des pins ainsi que d'autres résineux comme le cèdre et peut entraîner un problème sanitaire sérieux. En effet, lorsqu'elle se sent en danger, la chenille projette de minuscules soies, issues de ses poils, très urticantes facilement portées par le vent, pouvant entraîner des problèmes dermatologiques, ophtalmologiques voire respiratoire pour les humains comme pour les animaux.

Les chenilles processionnaires construisent des nids ressemblant à de grosses pelotes blanches tissées dans les branches des arbres. Ils peuvent contenir des centaines de chenilles et de larves hibernant jusqu'au printemps. A l'arrivée des beaux jours, la température se réchauffe et ces ravageurs aux poils irritants sortent de leur cocon.

### Comment les détruire ?

Dans l'idéal, n'intervenez pas vous-même. Faites appel à une société spécialisée dans l'élagage et le traitement des insectes indésirables.

Dans le cadre de la commune de Gretz-Armainvilliers, les services de la Ville sont intervenus sur plusieurs zones à travers un traitement des arbres et notamment des troncs afin de limiter la circulation des chenilles urticantes. La ville a fait appel à une société experte en la matière afin de traiter les massifs infectés au stade Laumondé, à l'ALSH, ainsi que pour protéger les arbres de l'Arboretum, du square du Bois de Vignolles, du Parc du Val des Dames et du Stade du Val des Dames. Des zones considérées comme sensibles par la présence du public notamment à l'approche de la saison estivale.

## HOMMAGES



### André CARPENTIER

Figure de la communauté gretzoise, André Carpentier est décédé le 3 février 2020. Il a, par son action, contribué au développement de la vie associative et sociale de notre ville. Acteur citoyen, il a assuré de nombreuses missions auprès des enfants des écoles de Gretz et le milieu associatif. André Carpentier est resté très attaché à l'Uranoscope dont il fut l'un des principaux fondateurs. Amoureux de la nature et des étoiles, pédagogue, il n'hésitait jamais à partager son intérêt pour l'astronomie et la petite enfance. Le Père Noël quand il descendra du ciel n'oubliera pas les jouets qu'il a apporté. Le Conseil municipal s'associe à Monsieur le Maire pour présenter ses plus sincères condoléances à sa famille.

### Pierre FAURIE

Arrivé au sein de la Police municipale de Gretz en 1989, Pierre Faurie a assuré la sécurité des enfants et des habitants à proximité des écoles ainsi que les missions de prévention auprès des citoyens. Membre actif et présent sur le terrain, il a toujours été d'une grande sagesse et un bon formateur pour les nouvelles recrues. Amoureux des voyages, il a été un supporter inconditionné de l'équipe de foot de Saint-Etienne. Décédé le 25 février 2020, Pierre Faurie était un agent discret avec un sens strict du service et du devoir, sans oublier sa bonne humeur et son humour. La municipalité de Gretz présente ses plus sincères condoléances à sa compagne ainsi qu'à sa famille.



### Patrick LIHAU

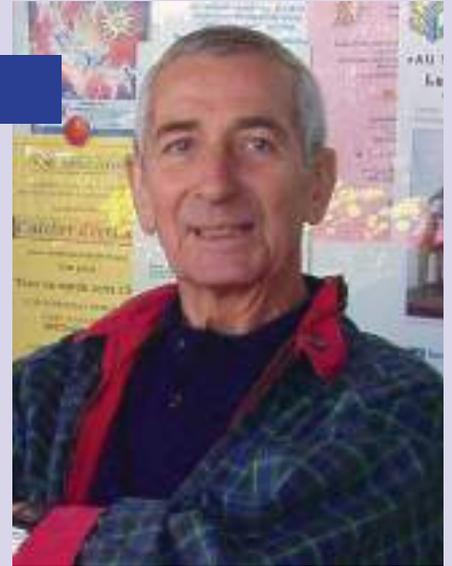


Epoux et père de 3 enfants, Patrick Lihau est décédé le 19 mars 2020 et aura été l'une des premières victimes du COVID-19 en Seine-et-Marne. Habitant de la commune de Serris, il était âgé de seulement 44 ans. Il travaillait dans une unité de psychiatrie pour adolescents à l'hôpital André-Grégoire de Montreuil. Figure du milieu sportif associatif local, Patrick Lihau était apprécié pour son sourire, sa bienveillance et son charisme. Il était notamment connu à Gretz et aux alentours pour son action en tant que professeur et président du Club de Vovinam viet vo dao du SCGT. L'ensemble de l'équipe municipale présente ses sincères condoléances à sa famille.

# HOMMAGES

## Philippe DESSOLLE

Originaire de la ville du Havre, Philippe DESSOLLE était un membre actif du tissu associatif de notre commune. Responsable et animateur du club informatique de la MCL, l'association est un véritable atout pour accompagner les personnes, qui le souhaitent, à la prise en main et au perfectionnement de l'outil informatique. Membre du bureau d'autres associations, citoyen sensible à la question de la solidarité et du rôle du numérique dans nos vies, il aura toujours, à travers son rôle associatif, apporté une aide pour nos aînés. Il a également apporté en Mairie une aide précieuse quand la municipalité en avait besoin. Décédé le 29 mars 2020, l'équipe municipale présente ses sincères condoléances à sa femme ainsi qu'à sa famille.



## André TRAVERS



Témoin de la libération de Gretz en août 1944, André TRAVERS est décédé le 19 avril 2020. Âgé de seulement 94 ans à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il est embrigadé dans la Résistance aux côtés de ses amis. Membre des FFI (forces françaises de l'intérieur), il participa à la libération du territoire national et ira jusqu'à l'autre côté du Rhin, en Allemagne. Véritable mémoire vivante de la Libération et de la Résistance locale, André Travers était aussi un vrai musicien et un formidable joueur d'accordéon. Il fut d'ailleurs à l'initiative de la première fanfare de la ville, La Clique de Gretz, en 1965. Il dirigea longtemps le carillon gretzois. Il était la cheville ouvrière de la section gymnastique du SCGT pendant des décennies. C'est avec beaucoup d'émotions que l'équipe municipale présente ses sincères condoléances à sa famille.

## VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



*Mes chers concitoyens,*

Le 15 mars 2020 vous avez voté pour renouveler votre conseil municipal. Notre équipe municipale tient à vous remercier pour votre participation à ce scrutin, qui a eu lieu dans des conditions bien particulières.

Nous tenons aussi à remercier les services municipaux et les bénévoles qui ont œuvré pour la tenue de ces élections, dans le respect des consignes sanitaires, ainsi que pour l'installation du conseil municipal.

Une nouvelle équipe est en place pour continuer le travail déjà accompli et finaliser d'autres projets pour notre ville. Nous ne savons pas encore dans quelles conditions économiques nous naviguerons dans les mois et années à venir et avec quelles contraintes, surtout administratives, nous pourrons développer notre commune. Cela ne nous empêche pas d'être ambitieux pour l'avenir de notre ville.

Je vous présente le nouveau conseil municipal qui gèrera notre ville pour les six années à venir. Il est composé d'anciens élus expérimentés et de nouveaux élus, majoritairement plus jeunes, et tous prêts à s'investir pour l'ensemble de la communauté gretzoise.

Vous pouvez compter sur elle.



*Amicalement,*

**Jean-Paul GARCIA ROBIN**  
Maire de Gretz-Armainvilliers

# ÉLECTION MUNICIPALE :

## Le Maire



**Jean-Paul GARCIA ROBIN**  
Maire et Président du CCAS

## Les Adjoints au Maire



**Claude MONGIN**  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire - Délégué  
aux Affaires scolaires, à l'Enfance  
et au Personnel communal



**Nathalie  
SPRUTTA-BOURGES**  
2<sup>ème</sup> adjoint au Maire  
Déléguée aux Finances  
et aux Transports



**Patrick GIOVANNONI**  
3<sup>ème</sup> adjoint au Maire  
Délégué à l'Urbanisme  
et au Cadre de vie



**Isabelle LENOIR**  
4<sup>ème</sup> adjoint au Maire - Déléguée à  
la Communication, aux Manifestations  
et à la Prévention et Sécurité



**Olivier MATHÉROT**  
5<sup>ème</sup> adjoint au Maire  
Délégué aux Travaux  
et aux Liaisons douces



**Isabelle MASSON**  
6<sup>ème</sup> adjoint au Maire  
Déléguée à la Petite enfance



**Arnaud SEVESTE**  
7<sup>ème</sup> adjoint au Maire  
Délégué à l'Action sociale  
et au Logement



**Harmonie DA SILVA PEREIRA**  
8<sup>ème</sup> adjoint au Maire - Déléguée  
à la Jeunesse et aux Loisirs

## Les Conseillers municipaux délégués



**Christian BOURDEILLE**  
Délégué à la Culture



**Mylène ROUSSEL**  
Déléguée au Développement durable



**Thierry DIGUET**  
Délégué aux Sports



**Isabelle ZUCCOLO**  
Déléguée à la Restauration  
scolaire



**Marie-Paule DEVAUCHELLE**  
Déléguée aux Seniors



**Isabelle PROD'HOMME**  
Déléguée à l'Accessibilité  
et aux Personnes handicapées

## UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

### Les Conseillers municipaux



**Yvonne BADOZ-GRIFFOND**



**Dominique BENOIT**



**Frédéric BOURSIEZ**



**Guy USSÉGLIO-VIRETTA**



**Sylvie LALLEMANT**



**Denis RENAUDET**



**Viviane DANSOU**



**Patrick OFFROY**



**Morgane CRISINEL**



**Philippe CHOLLET**



**Sandie BENARD**



**Alexandre HASCOËT**



**Angélique ALBU**



**Gérard VACHER**

### Les membres supplémentaires de la liste Union Gretzoise



**Catherine BEAUJEAULT**



**Renaud TRANGOSI**

## COMMISSIONS MUNICIPALES

**FINANCES** : Nathalie SPRUTTA-BOURGES, Dominique BENOIT, Thierry DIGUET, Viviane DANSOU, Patrick OFFROY, Alexandre HASCOËT, Claude MONGIN, Denis RENAUDET, Olivier MATHEROT.

**PERSONNEL COMMUNAL** : Claude MONGIN, Isabelle LENOIR, Isabelle ZUCCOLO, Thierry DIGUET, Alexandre HASCOËT, Nathalie SPRUTTA-BOURGES, Denis RENAUDET, Patrick GIOVANNONI.

**PREVENTION & SECURITE** : Isabelle LENOIR, Thierry DIGUET, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Isabelle PROD'HOMME, Gérard VACHER, Christian BOURDEILLE, Patrick GIOVANNONI, Alexandre HASCOËT.

**AFFAIRES SCOLAIRES, PETITE ENFANCE & JEUNESSE** : Claude MONGIN, Angélique ALBU, Sandie BENARD, Viviane DANSOU, Harmonie DA SILVA PEREIRA, Arnaud SEVESTE, Isabelle MASSON, Isabelle LENOIR, Isabelle ZUCCOLO, Isabelle PROD'HOMME, Yvonne BADOZ-GRIFFOND.

**TRANSPORTS, DEPLACEMENTS ET LIAISONS DOUCES** : Nathalie SPRUTTA-BOURGES, Patrick OFFROY, Philippe CHOLLET, Harmonie DA SILVA PEREIRA, Olivier MATHEROT, Frédéric BOURSIEZ, Patrick GIOVANNONI.

**TRAVAUX** : Olivier MATHEROT, Claude MONGIN, Nathalie SPRUTTA-BOURGES, Philippe CHOLLET, Denis RENAUDET, Isabelle MASSON, Isabelle ZUCCOLO, Yvonne BADOZ-GRIFFOND, Isabelle LENOIR.

**URBANISME ET PLU** : Patrick GIOVANNONI, Philippe CHOLLET, Morgane CRISINEL, Patrick OFFROY, Gérard VACHER, Denis RENAUDET, Guy USSEGLIO-VIRETTA, Isabelle ZUCCOLO, Dominique BENOIT, Mylène ROUSSEL, Claude MONGIN, Isabelle LENOIR.

**SPORTS** : Thierry DIGUET, Isabelle LENOIR, Alexandre HASCOËT, Morgane CRISINEL, Patrick OFFROY, Isabelle MASSON, Isabelle PROD'HOMME, Philippe CHOLLET, Olivier MATHEROT, Frédéric BOURSIEZ, Viviane DANSOU.

**ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE** : Patrick GIOVANNONI, Alexandre HASCOËT, Sylvie LALLEMANT, Frédéric BOURSIEZ, Mylène ROUSSEL, Harmonie DA SILVA PEREIRA, Thierry DIGUET, Claude MONGIN, Isabelle LENOIR, Dominique BENOIT, Christian BOURDEILLE, Denis RENAUDET, Guy USSEGLIO-VIRETTA.

**CULTURE & MANIFESTATIONS** : Isabelle LENOIR, Christian BOURDEILLE, Alexandre HASCOËT, Sandie BENARD, Morgane CRISINEL, Patrick OFFROY, Angélique ALBU, Denis RENAUDET, Sylvie LALLEMANT, Thierry DIGUET, Isabelle MASSON, Arnaud SEVESTE, Isabelle PROD'HOMME, Isabelle ZUCCOLO, Yvonne BADOZ-GRIFFOND, Claude MONGIN, Philippe CHOLLET, Olivier MATHEROT, Frédéric BOURSIEZ.

## COMMISSIONS

**Appels d'offres et jurys de concours** : Titulaires : Nathalie SPRUTTA-BOURGES et MM. Claude MONGIN, Philippe CHOLLET, Guy USSEGLIO-VIRETTA, Olivier MATHEROT, Suppléants : Gérard VACHER, Thierry DIGUET, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Dominique BENOIT, Isabelle ZUCCOLO.

**Conseil d'administration du CCAS** : Titulaires : Arnaud SEVESTE, Sylvie LALLEMANT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Isabelle PROD'HOMME, Yvonne BADOZ-GRIFFOND, Isabelle LENOIR.

**Commission communale des impôts directs** : Titulaires : Nathalie SPRUTTA-BOURGES, Mylène ROUSSEL, Nadine DEBEST, Dominique PORTE, Claude MONGIN, Patrick OFFROY, Philippe CHOLLET, Denis RENAUDET, Guy USSEGLIO-VIRETTA, Oliviers MATHEROT, André DAUDE, Gérard CHOLET, Renaud TRANGOSI, Daniel MARTIN, Jean-Luc ROUSSILLON, Lucien BEDU, Suppléants : Angélique ALBU, Alexandre HASCOËT, Isabelle ZUCCOLO, Yvonne BADOZ-GRIFFOND, Dominique BENOIT, Morgane CRISINEL, Frédéric BOURSIEZ, Gérard VACHER, Romain LEYDIER, Catherine BEAUJEAU, Annie TRANGOSI, Jacques PORTE, Christian CHOLET, Christian SANTERRE, Marie-Thérèse ROSSETTO, Georges ROBIN.

## Commission de délégation de service public/concessions

Titulaires : Nathalie SPRUTTA-BOURGES, Mylène ROUSSEL, Guy USSEGLIO-VIRETTA, Olivier MATHEROT, Isabelle LENOIR, Suppléants : Alexandre HASCOËT, Frédéric BOURSIEZ, Claude MONGIN, Philippe CHOLLET, Dominique BENOIT.

**Comité éthique de la vidéo protection urbaine** : Isabelle LENOIR, Isabelle ZUCCOLO, Sylvie LALLEMANT, Patrick GIOVANNONI, Claude MONGIN.

## SYNDICATS

**SIETOM** : Titulaires : Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Suppléants : Harmonie DA SILVA PEREIRA, Isabelle MASSON.

**SIAEP** : Titulaires : Guy USSEGLIO-VIRETTA, Denis RENAUDET, Suppléants : Nathalie SPRUTTA-BOURGES, Mylène ROUSSEL.

**SMAVOM** : Titulaires : Jean-Paul GARCIA ROBIN, Isabelle LENOIR, Thierry DIGUET, Suppléants : Claude MONGIN, Philippe CHOLLET, Isabelle ZUCCOLO.

**SICTEU** : Titulaires : Isabelle LENOIR, Guy USSEGLIO-VIRETTA, Dominique BENOIT, Suppléants : Olivier MATHEROT, Denis RENAUDET.

**SMAB** : Titulaires : Dominique BENOIT, Denis RENAUDET, Guy USSEGLIO-VIRETTA, Suppléants : Gérard VACHER, Isabelle LENOIR, Olivier MATHEROT.

## Syndicat intercommunal de la crèche familiale Gretz-Tournan

Titulaires : Yvonne BADOZ-GRIFFOND, Isabelle PROD'HOMME, Isabelle MASSON, Suppléants : Sandie BENARD, Angélique ALBU, Arnaud SEVESTE.

## Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres

Titulaire : Guy USSEGLIO-VIRETTA, Suppléant : Dominique BENOIT.

## Syndicat des transport intercommunal Gretz-Armainvilliers et Ozoir-la-Ferrière

Titulaires : Nathalie SPRUTTA-BOURGES, Philippe CHOLLET, Patrick OFFROY, Suppléants : Claude MONGIN, Isabelle LENOIR, Morgane CRISINEL.

## Syndicat mixte d'études et de programmation en vue de la révision du schéma directeur local de la frange ouest du plateau de Brie

Titulaires : Patrick GIOVANNONI, Jean-Paul GARCIA ROBIN, Mylène ROUSSEL, Suppléants : Harmonie DA SILVA PEREIRA, Frédéric BOURSIEZ, Nathalie SPRUTTA-BOURGES.

## Représentant au Conseil d'Administration du collège Hutinel

Titulaire : Arnaud SEVESTE, Suppléant : Sylvie LALLEMANT.

## Représentants aux Conseil d'école :

Maternelle Victor Hugo : Titulaire : Yvonne BADOZ-GRIFFOND, Suppléant : Isabelle ZUCCOLO.

Elémentaire Victor Hugo : Titulaire : Isabelle ZUCCOLO, Suppléant : Patrick GIOVANNONI.

Maternelle Georges Travers : Titulaire : Isabelle MASSON, Suppléant : Isabelle LENOIR.

Elémentaire Georges Travers : Titulaire : Isabelle LENOIR, Suppléant : Isabelle MASSON.

Ecole Primaire Leclerc : Titulaire : Isabelle PROD'HOMME, Suppléant : Isabelle LENOIR.

**Correspondant défense** : Christian BOURDEILLE

## REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « LES PORTES BRIARDES, ENTRE VILLES ET FORÊT » :

Jean-Paul GARCIA ROBIN, Nathalie SPRUTTA-BOURGES, Claude MONGIN, Isabelle LENOIR, Patrick GIOVANNONI, Yvonne BADOZ-GRIFFOND, Dominique BENOIT, Isabelle MASSON, Olivier MATHEROT .

# AOÛT

Le 14/08/2020  
**DON DU SANG**



Le 30/08/2020  
**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE LIBÉRATION DU TERRITOIRE**



Le 13/09/2020  
**SALON DES CARTES POSTALES ET DES COLLECTIONS**



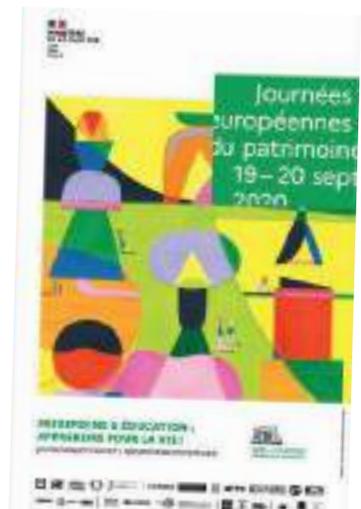
Le 29/08/2020  
**FEU D'ARTIFICE**



Le 05/09/2020  
**FORUM DES ASSOCIATIONS**



Le 19 et 20/09/2020  
**JOURNÉE DU PATRIMOINE**



Le 26 et 27/09/2020  
**JOURNÉE HISTORIQUE BELLE ÉPOQUE ET LES ANNÉES FOLLES (1900-1930)**  
(3ème vendredi du mois)



*\*Sous réserve du protocole sanitaire gouvernemental lié à l'épidémie de COVID-19*

# GRETZ AGENDA

PUB

# CADRE DE VIE



**REPLACEMENT DES GARDE-CORPS DE LA TRIBUNE** au stade Lucien Laumondé



**REPLACEMENT DES LUMINAIRES DE LA SALLE DE MOTRICITÉ** de la maternelle Victor Hugo

**AMÉNAGEMENT EN GRAVIER** de l'espace près de la maternelle Victor Hugo



**RÉALISATION D'UN PORTIQUE** à l'angle de la rue de Maison rouge et de l'avenue Buffon

**REPLACEMENT ET SÉCURISATION DE LA CLÔTURE D'UN TERRAIN MUNICIPAL** sur le parking E. Breton



**PLANTATIONS FLORALES** pour la saison estivale dans les jardins de la mairie

**PLANTATIONS FLORALES** le long de l'avenue de la Liberté



**RÉALISATION DE LIAISONS DOUCES INTERCOMMUNALES** entre Gretz et Tournan



**RÉALISATION DE MARELLES** dans la cour de l'école primaire G. Travers.



## EXPOSITION PLAYMOBIL

*Le week-end du samedi 25 et du dimanche 26 janvier, la Ville de Gretz-Armainvilliers a accueilli, à la MCL, un événement très particulier : une exposition Playmobil.*

Organisé autour du thème des contes et des légendes, ce salon a proposé un savoureux mélange de jouets, de mises en scènes, originales et impressionnantes, et de nostalgie. Véritable émerveillement pour les petits et les grands, ce rendez-vous proposait une vaste collection privée.

Depuis plusieurs années Dominique Béthune met sa collection de Playmobil et ses créations à disposition pour des événements intergénérationnels.

Accompagnées d'un stand de vente de ces petites figurines de 7.5 cm et d'accessoires, 14 scènes et univers différents habillaient la grande salle de la Maison de la Culture et des Loisirs.

Sur l'écran, des vidéos et des films Playmobil étaient projetés pour le plaisir des enfants qui pouvaient aussi s'amuser autour de tables de jeux. De la même manière, tout au long du week-end, les plus jeunes étaient invités à retrouver une figurine toute particulière, cachée dans chaque univers.

Au total, la célébrité des Playmobil a été confortée par le nombre de visiteurs venus tout au long du week-end de janvier. En effet, plus de 2300 personnes ont fait le déplacement pour découvrir cette belle et impressionnante collection de Dominique Béthune et aussi pour replonger en enfance.





## ▶ JOURNÉES CULTURES DU MONDE

*Après avoir découvert les îles de l'Océan Indien l'année dernière, les Journées des Cultures du Monde 2020 nous ont fait voyager vers l'est du continent européen à travers l'exploration de l'histoire, des costumes et des traditions de l'Arménie, de la Géorgie et de la Grèce.*

Le temps d'un week-end, le 29 février et le 1er mars, les gretzois et les visiteurs curieux venus des alentours ont pu découvrir des cultures considérablement différentes de la nôtre mais relativement proche les unes des autres. Au programme de ce week-end culturel, des conférences, principalement historiques, découverte de l'artisanat local caractéristique de chaque pays avec en prime la Crête, et bien entendu des chants, de la musique et surtout des danses avec des costumes traditionnels élégants et colorés assurant un spectacle fabuleux.

Cette année, pas de plantation mais nous avons eu l'immense plaisir de recevoir le Premier Secrétaire de l'Ambassade d'Arménie M.Kemchyan dans le cadre du cycle des conférences programmées. Pour le dîner et la soirée : la Grèce était au rendez-vous avec une cuisine méditerranéenne accompagnée de danses et de la musique traditionnelle.

Cette année encore, les Journées des Cultures du Monde 2020 ont une nouvelle fois respecté leur promesse et ont offert un véritable spectacle à la grande satisfaction du public présent en nombre pendant les deux jours de festivités, conquis par les sons et les saveurs de la Grèce et du Caucase.





## SALON DE LA FIGURINE ET DU JOUET ANCIEN

*La Maison de la Culture et des Loisirs accueillait le 23 février son 7<sup>ème</sup> Salon des Jouets Anciens.* Rendez-vous annuel des amateurs de jouets et de jeux d'antan, c'est aussi l'occasion pour les plus curieux d'entre nous de découvrir des objets ayant appartenu à nos grands-parents dans leur tendre jeunesse. Plusieurs dizaines d'exposants et de nombreux collectionneurs et chineurs ont participé au succès de cette manifestation annuelle.



## CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Cette année, avec la conjoncture liée à la crise sanitaire du COVID-19, les cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 et de l'Appel du 18 Juin ont eu lieu sans la présence du public et avec seulement quelques anciens combattants.



## NETTOYONS LA NATURE, DÉFI POUR L'ENVIRONNEMENT

Face au manque de civilité de certains et pour participer à la protection de notre cadre de vie et notre environnement, un groupe de citoyens engagés et sensibles à la biodiversité et au respect de la propreté de l'espace public s'est lancé une nouvelle fois dans une opération de nettoyage des bords de routes du territoire de notre commune. De nombreux sacs ont malheureusement été nécessaires pour récolter le travail méticuleux des bénévoles. Le groupe de volontaires a nettoyé les bords de routes de la Gare SNCF jusqu'au pont de Belle-Croix.



## PRÉVENTION CANICULE, SOYONS ATTENTIFS AUX PLUS FRAGILES.

Pendant l'été, nos aînés se retrouvent souvent isolés du fait du départ en vacances de leurs familles et de leur voisinage. Dans le cadre du Plan Canicule, la Ville recense les personnes âgées, isolées ou handicapées afin de veiller sur elles pendant les périodes de canicule.

Depuis l'épisode de canicule de 2003, les pouvoirs publics doivent tenir à jour un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées isolées à leur domicile. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, les services sanitaires et sociaux interviennent auprès des personnes concernées. Si

c'est votre cas, ou si vous connaissez une personne dans cette situation, inscrivez-vous ou inscrivez-la en téléphonant au CCAS au :

**01 64 07 06 65.**

Seules les personnes qui en ont fait la demande directement ou par l'intermédiaire de leur représentant légal sont recensés.

Vous devrez remplir une fiche de lien social permettant de contacter la personne en cas de déclenchement de l'alerte canicule par la Préfecture.

Néanmoins, la Ville et le Centre Communal d'Action Social ne peuvent pas tout. Il appartient à chacun de se

montrer plus attentif et plus à l'écoute, de se soucier des personnes âgées de son immeuble, d'un voisin isolé. Chaque citoyen peut jouer son rôle dans cette solidarité de proximité.

En cas de hausse des températures ; boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, se rafraîchir et mouiller son corps plusieurs fois par jour, éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée (12h-16h), fermer les fenêtres et volets en journée pour maintenir son logement frais et l'aérer la nuit, manger normalement. Autant de bons gestes à adopter et à rappeler à nos proches.



### QUESTIONNAIRE FICHER CANICULE

Nom : Monsieur	Nom : Madame
Prénom	Prénom
Date de naissance	Date de naissance
Adresse	
Code Postal	Ville
Téléphone :	
Situation de famille <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf(e) <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcée <input type="checkbox"/> Autre	
Mode de Vie : <input type="checkbox"/> Seul <input type="checkbox"/> Couple <input type="checkbox"/> Famille	

<b>Avez-vous des enfants ?</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<b>Combien : Proches</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<b>Recevez-vous des visites</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<b>Sortez-vous ?</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
De vos enfants <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Pour faire vos courses <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
De membres de votre famille <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Pour visiter famille, amis <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
D'amis <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Pour des activités <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
De voisins <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

**Vous bénéficiez d'un service à votre domicile de :**

<input type="checkbox"/> Aide à Domicile	<input type="checkbox"/> Soins Infirmiers
<input type="checkbox"/> Repas à Domicile	<input type="checkbox"/> Télé Alarme
<input type="checkbox"/> Femme de ménage	<input type="checkbox"/> Autres

**Avez-vous un médecin traitant**  oui  non

**Nom du médecin traitant :** \_\_\_\_\_ **Téléphone :** \_\_\_\_\_

**Souhaitez-vous être inscrit au fichier des personnes fragiles et vulnérables**  oui  non  
*Cela ne consiste qu'à 2 à 3 appels pendant la saison estivale pour s'assurer de votre sécurité.*

J'autorise le CCAS de Gretz-Armainvilliers à m'intégrer à ce fichier  oui  non

Gretz , le \_\_\_\_\_ signature : \_\_\_\_\_

Ce questionnaire est à retourner au  
 CCAS de Gretz-Armainvilliers  
 Hôtel de Ville  
 69, rue de Paris  
 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
 MAIL : ccas.gretzarmainvilliers@orange.fr

Ces informations sont strictement confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre du dispositif de veille et d'alerte





## ATTENTION CANICULE




### Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**+** Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
 solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

# AIDES AUX PERSONNES AGÉES

Pour votre information, le Centre Communal d'Action Sociale de votre Ville et votre Département sont à la source de plusieurs aides financières au profit des seniors afin de leur permettre de rester à leur domicile. Dans cet article, vous trouverez quelques-unes des principales aides financées par la Ville et le département de Seine-et-Marne.

**L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** est une aide destinée aux personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie, qui résident encore à leur domicile ou bien en établissement spécialisé. Cette allocation est versée selon une base calculée en fonction du degré de dépendance et les conditions de ressource, le Département étudie chaque situation à travers une évaluation. Une aide financière peut être attribuée pour financer du matériel technique adapté à la perte d'autonomie, des services à domicile (comme le portage de repas) ou la présence d'un tiers au quotidien (une auxiliaire de vie ou une aide-soignante). Les dossiers relatifs à l'APA sont à retirer auprès du CCAS, des Maisons Départementales des Solidarités (MDS), des Pôles Autonomie Territoriaux (PAT) ou en ligne sur :

[e-service.seine-et-marne.fr](http://e-service.seine-et-marne.fr)

La téléassistance permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. En cas de problèmes, la personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en appuyant sur un médaillon ou une montre/bracelet portée en permanence. Selon le degré d'urgence de la situation, un proche est contacté ou une intervention est déclenchée pour porter assistance à la personne. Le CCAS propose un système de téléassistance qui permet aux seniors de rester chez eux en toute sécurité. Le dispositif repose sur un médaillon ou un bracelet d'alarme porté en permanence par



le particulier. Un bouton d'alerte permet la mise en communication avec une centrale de surveillance. Le Département propose aux seniors le système **Téléassistance77**. En 2019, 5500 personnes bénéficiaient de Téléassistance77 en Seine-et-Marne. Pour davantage d'informations sur ce sujet, n'hésitez pas à vous rendre sur le site

[www.teleassistance77.fr](http://www.teleassistance77.fr)

**Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** du Département concerne plutôt la vie quotidienne des personnes âgées. Ils assurent au domicile des seniors des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les actes de la vie quotidienne tels que le ménage, la préparation des repas, les courses, l'aide à la toilette, l'aide à l'habillage. Pour accéder à ces services, il vous faudra passer par l'intermédiaire de votre CCAS ou recourir à l'emploi direct grâce aux chèques emploi. De cette manière, le CCAS de Gretz-Armainvilliers, en tant qu'interlocuteur du département, constitue un soutien indispensable. Le CCAS peut compter sur ses 6 aides à domicile qui accompagnent au quotidien une soixantaine de bénéficiaires, ainsi qu'un agent en charge de la distribution de plus de 30 repas par jour à domicile assurant ainsi un service de

proximité et des prestations de qualité et modulables selon vos besoins (pour les régimes spécifiques : sans porc, sans sel ou sans sucre, haché ou mixé). Par l'intermédiaire du CCAS de votre Ville, vous pouvez également faire votre demande d'abonnement annuel ou une demande aux dispositifs d'aide au transport Améthyste ou Mobilis en fonction de votre situation. En effet, les personnes de plus de 65 ans non imposables, les personnes handicapées de plus de 18 ans ainsi que les anciens combattants et veuves de guerre peuvent bénéficier d'un forfait particulier pour leur usage des transports en commun.

D'autres services existent, comme le Fonds de Solidarité Logement (FSL) qui permet aux plus démunis de se maintenir dans leur logement via des prêts ou avances remboursables. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) fournit elle aussi des aides aux seniors pour améliorer leur situation au quotidien. En cas de questions ou de difficultés, le CCAS reste votre interlocuteur privilégié et incontournable.

**Tél : 01 64 07 06 65**

**[ccas.gretzarmainvilliers@wanadoo.fr](mailto:ccas.gretzarmainvilliers@wanadoo.fr)**

**Horaires d'ouverture du CCAS :**

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h**

**et de 14h à 17h30**

**Le samedi matin de 8h30 à 12h**

**Fermé le mercredi et**

**le jeudi après-midi**

# MÉDIATHÈQUE



**Service public ayant pour mission de contribuer à la culture, à l'information, aux loisirs et à l'éducation pour tous, la médiathèque est ouverte à tous. L'accès aux documents est libre et gratuit pour tous ; cependant, l'emprunt des documents pour une consultation à domicile nécessite une inscription (gratuite).**

Pour s'inscrire à la médiathèque, l'utilisateur doit présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. L'inscription à la médiathèque est valable pour une durée d'un an et permet aux usagers d'emprunter régulièrement des ouvrages, documents audio ou

vidéo issus des collections. Toutefois, certains documents sont exclus du prêt et ne peuvent donc être consultés uniquement sur place.

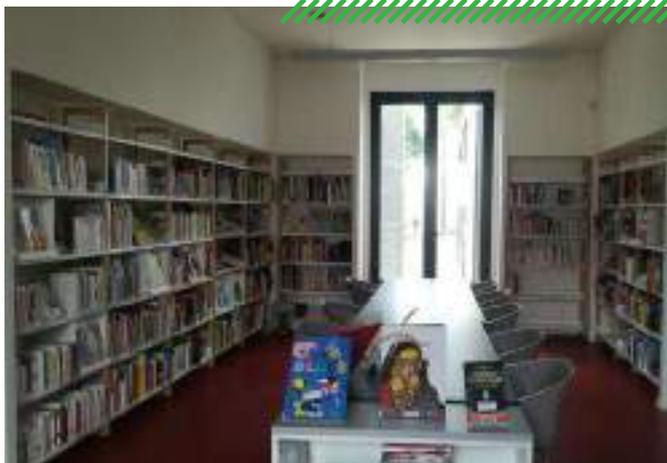
La médiathèque de Gretz-Armainvilliers dispose de son portail web sur lequel le lecteur pourra retrouver un ensemble de services incontournables. Ce portail permet notamment à l'utilisateur de réserver un livre lorsqu'il est déjà emprunté, de se constituer une liste de prochaines lectures, d'avoir un aperçu des dernières acquisitions, de voir les coups de cœur mis en valeur par l'équipe de la médiathèque, de consulter son historique d'emprunts et

de lectures ainsi que de découvrir les bibliothèques virtuelles thématiques mises en place par les bibliothécaires comme celle, par exemple, sur le roman policier.

Par l'intermédiaire du portail, le lecteur aura aussi le loisir de consulter le catalogue et dénicher son prochain coup de cœur littéraire parmi la collection de la médiathèque. Cette collection qui repose sur un fonds de documents richement hétéroclite. Parmi les 11000 documents, le lecteur pourra choisir parmi de la littérature française les grands classiques et les auteurs contemporains, une belle collection de mangas, un fonds de bandes dessinées auxquels il faut ajouter des CD et des DVD, dépôt de la médiathèque départementale. Le lecteur a également la possibilité de consulter sur place un ensemble de 16 titres de périodiques.

L'équipe de la médiathèque organise aussi des animations et des ateliers pour les groupes et les scolaires dans une salle dédiée à l'accueil des groupes pour la promotion de la culture et de la politique de lecture publique mise en place par la Ville. La médiathèque accueille par ailleurs très souvent le Relais des Assistantes Maternelles, la crèche municipale et la crèche familiale de Gretz-Tournan dans le cadre d'ateliers de sensibilisation à la lecture et à la découverte de la littérature jeunesse. Avec plus d'une centaine d'inscriptions depuis





de tranquillité propice  
à la lecture



sa réouverture à la mi-janvier 2020, la médiathèque rencontre un vrai succès auprès des Gretzois. Authentique structure de proximité, son ADN repose sur un personnel à l'écoute des lecteurs. Son identité se rapporte incontestablement à cette volonté de répondre à l'objectif de politique de lecture publique auprès des plus jeunes. Cet intérêt pour les tous petits se retrouve à travers l'aménagement, à l'intérieur de la salle de lecture, d'un espace dédié aux enfants. La cabane constitue un élément architectural original qui constitue un espace de lecture et de découverte pour les plus petits.

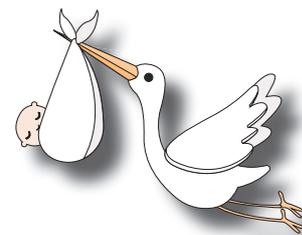
Depuis son déménagement dans ses nouveaux locaux en janvier, les deux agents de la médiathèque jouissent désormais d'un espace de travail adapté aux différents publics. En effet, outre l'accueil des enfants, la médiathèque est sensible à l'accessibilité de tous. De cette manière, le public pourra bénéficier d'une architecture adaptée permettant l'accessibilité des fauteuils roulants dans la salle de lecture. Les mal-voyants pourront retrouver le plaisir de la lecture grâce à des ouvrages à grands caractères et des livres audio, édités pour ce public en particulier.

Les collections de notre nouvelle médiathèque habillent les murs et les étagères d'une vaste salle de lecture, équipée de deux postes informatiques, ainsi que d'espaces de travail.

L'espace accessible aux lecteurs se dessine à travers une vaste salle de lecture et des espaces de travail collectifs habillés de mobilier moderne et chaleureux. Des fauteuils confortables et un espace ouvert lumineux offrant un panorama sur la nature pousse l'utilisateur dans un stade de relaxation et



# ÉTAT CIVIL



## NAISSANCES

DE DÉCEMBRE 2019 À MAI 2020

### Décembre

Nasser ABDUL HAMED

### Janvier

Léna DA SILVA  
Medina COULIBALY  
Ewenn TCHIO NANA  
Nina LIEBAL  
Mouhamadou TRAORE  
Léonore PERRIN

### Février

Camille LAMOTTE  
Maëlisse BISCARAS  
Timéo VÉRONÈSE  
Janna CHEBBI  
Maxime YALICHEFF

### Mars

Imran BEN AMOR  
Alizéa BRANCHET  
Farah CHERFI  
Jannaë MADJID  
Samuel LEYDIER  
Lina SARABO SABRI BENDRAOU  
Suzanne GUIGNARD

### Avril

Mabey BALLEROY AÏDARA  
Housni ALI  
Maimouna MARIKO  
Minahil AKHTAR

### Mai

Catarina DE GOUVEIA FIGUEIRA  
Gianni CARACCILO

## DÉCÈS

DE DÉCEMBRE 2019 À MAI 2020

### Janvier

Philippe JAMPELER  
Jean DECKER

### Février

André CARPENTIER  
Joaquim ANTUNES DOS REIS  
Hervé REGNAULT  
Joseph SAPENA  
Pierre FAURIE  
Manuel SANCHEZ MURILLO

### Mars

Sandrine HARDY épouse ALONSO CUADRADO  
Philippe DESSOLLE  
Gilberte CHAILA épouse BRISSOT  
Alphonse GOMIS  
Monique MORELLE épouse LEVIE

### Avril

Louise BÉTREMANT  
Emile BOURSEILLER  
Jean TOP  
Robert MION  
Jacqueline FOUCOUIN épouse GASTHAUER  
Robert MENDY  
Catherine ROBINET  
Aurélien CAVANAC  
Nadine GIRARD épouse LOZUPONE  
Jean-Marie CELESTAT  
André TRAVERS

### Mai

Maria AZEVEDO  
Antoinette PLOYÉ  
Danièle BURKHARDT  
Bernard CEBRIA

# Intermarché

SUPER

25 boulevard Victor Hugo  
**GRETZ ARMAINVILLIERS**

☎ **01 64 07 32 19**

**leDRIVE** Intermarché



## HORAIRES

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi 9h - 19h20  
Vendredi 9h - 19h40 | Dimanche 9h - 12h20

**TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE**